



Service Départemental
D'Incendie et de Secours
De la Guadeloupe
Parc de la providence
ZAC de Dothémare
97139 Les ABYMES

PROCES VERBAL BUREAU CASDIS DU 31 Août 2018

Le vendredi 31 Août 2018 à 09 h 30 les membres du bureau du CASDIS se sont réunis, afin de débattre des points de l'ordre du jour suivant :

Affaire N° 1 : Approbation du procès-verbal du bureau du 27 juillet 2018

Affaire N° 2 : Convention SDIS/MINIT au sujet de la prise en charge du colonel Hors classe Gilles BAZIR

Affaire N° 3 : Subvention supplémentaire de 30 000 euros à l'U D S P G

Affaire N° 4 : Sponsoring au commandant CHIPOTEL Carl

**Affaire N° 5 : Création d'emploi en vue du recrutement de Madame GRANCHAMP.
Son contrat se termine le 31/08/2018.**

Affaire N° 6 : Prise en charge de la protection juridique de MONDOR Jimmy

Questions diverses :

- Point sur la situation du SDIS.

Sont présents et ont signés la fiche de présence

Membres avec voix délibérantes :

Représentants du Département :

- M Fabert MICHELY
- M Jacques ANSELME

Représentants des communes :

- Monsieur MAGLOIRE Claude

Y assistaient :

- Le chef du GAF, Madame MARC Corinne
- Le chef du GFS, Lieutenant-colonel BRUDEY Guillaume

- Madame Dominique CHARBONNE Assistante de direction.

Absents :

- M. Clodomir BAJAZET

Le secrétaire de séance : Monsieur Claude MAGLOIRE

Le quorum étant atteint, le président ouvre la séance à 09h30 en souhaitant la bienvenue à l'ensemble des participants.

Le PCASDIS présente l'affaire N°1.

Affaire N°1 : Approbation du procès-verbal du Bureau du 27 juillet 2018

Le procès-verbal est lu par le lieutenant-colonel Guillaume BRUDEY

Cette affaire est mise au vote.

Cette affaire est adoptée moins une abstention.

Affaire N°2 : Convention SDIS/MINIT au sujet de la prise en charge du colonel Hors classe Gilles BAZIR.

Cette convention concerne la prise en charge du Colonel BAZIR, convention entre le SDIS et le Ministère de l'Intérieur., fin de la convention fin 2021. Le remboursement de cette prise en charge se fera trimestriellement, qui sera matérialisé par un arrêté co-signé entre le Ministère de l'Intérieur et le SDIS.

Monsieur MAGLOIRE précise que les démarches doivent être faites correctement.

Cette Affaire est mise au vote.

Cette affaire est adoptée à l'unanimité.

Affaire N° 3 : Subvention supplémentaire de 30 000 euros à l'UDSPG.

L'UDSPG fait cette demande de 30 000 euros supplémentaire afin de faire face aux frais supplémentaires engagés pour le congrès des Sapeurs-Pompiers de Septembre dernier.

Cette affaire est mise au vote.

Cette affaire est adoptée à l'unanimité.

Affaire N° 4 : Sponsoring au commandant CHIPOTEL Carl

Demande du commandant CHIPOTEL afin de participer à la course la Route du Rhum départ le 04 Novembre 2018.

Sponsoring accordé : Congé exceptionnel accordé, salaire maintenu et logo SDIS sur le bateau PEP GUADELOUP.

Le PCASDIS espèrent que les retombés seront positifs pour l'image du SDIS.

Affaire mise au vote

Cette affaire est adoptée à l'unanimité.

Affaire N° 5 : Création d'emploi en vue du recrutement de Madame GRANCHAMP.

Madame GRANCHAMP vétérinaire est sous contrat depuis plus d'un an, a déjà bénéficié de deux CDD, fin du dernier CDD le 31/08/2018.

Elle est vétérinaire au SDIS, fait partie de l'équipe cynotechnique et est conseillère technique.

Une prolongation de six (06) mois de son CDD actuel lui est accordée en attente de plus d'éléments sur cette affaire, contact pris avec un avocat pour cette affaire.

Cette affaire est mise au vote.

Cette affaire est adoptée à l'unanimité.

Affaire N° 6 : Prise en charge de la protection juridique de MONDOR Jimmy

Affaire présenté par le lieutenant-colonel BRUDEY Guillaume.

L'agent MONDOR Jimmy est agressé alors qu'il portait secours à une victime, cela s'est passé à la caserne de Capesterre Belle Eau.

Le PCASDIS, la présidente du Conseil Départementale et le colonel LEVIF sont intervenus sur les médias sur cette affaire.

Le PCASDIS est passé à la caserne pour se rendre de la situation.

Le PCASDIS présente la note de service adressé à tous les agents du SDIS.

Cette affaire est mise au vote.

Cette affaire est adoptée à l'unanimité.

Questions diverses :

Point sur la situation du SDIS : Affaire BAZIR.

Le PCASDIS a déjà rencontré les partenaires sociaux et les agents pour faire le point sur la situation du SDIS.

Rencontre prévue entre le Conseil Départemental et le Préfet sur cette affaire.

02 recours ont été fait ainsi qu'un appel au TA de BORDEAUX.

Pendant cette période, le salaire de G BAZIR est maintenu.

Fo a interpellé le ministère, le payeur départemental, le conseil départemental et le préfet sur cette affaire, un délai de tolérance de 60 jours est accepté pour sursis.

G BAZIR a accepté son recrutement à la DGSCGC au 01/09/18, il a adressé un courrier au PCASDIS et au préfet pour accepter ce poste.

Certains élus se sont mobilisés sur cette affaire pour le soutenir ainsi qu'Avenir Secours.

Ouverture du poste de DDSIS, vacance de poste faite les candidats ont jusqu'au 15/09/18.

Le PCASDIS constate qu'une page du SDIS se tourne, et que l'aventure continue.

Tout le monde peut faire acte de candidature, mais la DG ne peut présenter que 03 noms au PCASDIS et au Préfet.

02 candidats potentiels : Colonel ANTENOR-HABAZAC

Colonel Hors classe BAZIR

Le PCASDIS fait savoir que le colonel ANTENOR-HABAZAC a suffisamment d'expériences pour travailler au SDIS 971, et que son recrutement en 971 peut se faire, ou alors un autre DDSIS.

Monsieur MAGLOIRE et Monsieur ANSELME partagent son avis.

Le PCASDIS souhaite faire une démarche à la DG pour donner son avis sur la question.

Au niveau du RH la Candidature Madame ZORA est retenue, recrutement au 01/11/18.

Monsieur ANSELME approuve.

Au service juridique le choix s'est porté sur Madame FIRMIN Cindy, rédacteur territorial, travaille dans un cabinet d'avocat, recrutement au 01 octobre 2018.

Pour renforcer la Direction, le concours d'un Chef d'Etat-Major est nécessaire : le Lieutenant-Colonel TIROLIEN a postulé et sa candidature a été retenue.

Ses missions : Travaille en collaboration avec le PCASDIS, Relations avec les Centres de secours et les partenaires sociaux.

Un poste à la prospective : la candidature du capitaine TREBER est retenue

Ses missions : Réfléchir sur les perspectives du SDIS, travaillera sur les différentes demandes faites par certains agents et devra vérifier leurs pertinences.

Le PCASDIS souhaite profiter de ces changements pour solutionner les problèmes existants.

Monsieur MAGLOIRE dit qu'une page sera tournée, mais que l'impact du passage de Gilles BAZIR sera là et propose de nommer la salle plénière : salle Gilles BAZIR, proposition à faire au CASDIS.

Monsieur ANSELME souligne que la haine l'a emporté sur la raison.

Le PCASDIS souhaite inviter Gilles BAZIR à la prochaine Sainte BARBE, pour cet évènement.

Le PCASDIS compte sur la solidarité des collègues de Bureau pour passer cette période difficile.

Plus rien à l'ordre du jour, La séance est levée à 13h.

Le Président du CASDIS